

# Le **HANDICAP**, le grand oublié du Ségur

19 associations girondines – 7 000 salariés – 25 000 usagers *et leurs familles se mobilisent !*



Le 27 avril 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SÉGUR de la santé a ouvert une nouvelle ère pour le secteur hospitalier et les Ehpad. Nous nous en félicitons. C'était à la fois attendu, nécessaire et tellement mérité.

### Mais il a oublié plusieurs secteurs d'activité dont celui du handicap !

Or c'est le devoir de la République de considérer à leur juste valeur les personnes en situation de handicap, leurs familles, ainsi que toutes celles et tous ceux qui les accompagnent au quotidien avec force, détermination et professionnalisme.

**C'est pourquoi un choc systémique nous apparaît aujourd'hui indispensable.** Il est impératif que le gouvernement prenne une mesure à la hauteur des enjeux qui sont les nôtres, à savoir la généralisation des mesures du SÉGUR de la santé à TOUS les professionnels du champ du handicap avec une revalorisation salariale forte, immédiate, inconditionnelle et rétroactive, identique à celle octroyée aux autres secteurs.

**Nous nous mobilisons aujourd'hui, en délégation inter-associative, pour alerter la puissance publique, les citoyens et obtenir un rattrapage, indispensable.**

Ainsi, nous vous invitons à un **point presse** :

**Jeudi 29 avril à 15h30, à l'IEM d'Eysines**

Institut d'éducation motrice, établissement de l'APAJH Gironde  
22, rue du Moulineau.

À cette occasion les représentants de la délégation inter-associative seront présents ainsi que des membres des équipes de professionnels et des usagers, pour répondre à vos questions et interviews. (\*)

**Le SÉGUR de la santé a exacerbé les difficultés**, il a déstabilisé nos organisations qui se trouvent aujourd'hui dans une situation alarmante. Rupture d'équité, concurrence déloyale, démissions, difficultés de recrutement, perte de compétences, paupérisation des salariés, baisse d'attractivité du secteur, rivalité entre les métiers de la santé et de l'accompagnement... Autant d'effets délétères du SÉGUR de la santé qui ont un impact considérable dans le champ social et le secteur du handicap.

Les récentes annonces du gouvernement ne sont pas à la hauteur. Elles viennent altérer encore plus le fonctionnement de nos établissements. Si la revalorisation de la rémunération de certains de nos professionnels constitue un progrès, elle crée une fracture supplémentaire entre les personnels.

→ Ainsi, à titre d'exemple, un aide-soignant et un aide médico-psychologique auront une rémunération différente alors qu'ils font partie d'une même équipe et accompagnent les mêmes personnes. Un aide-soignant, en début de carrière dans un même établissement percevra, avec un niveau de diplôme inférieur, un meilleur salaire qu'un éducateur spécialisé.

Contacts presse :

\* Pierre Glédine, AGIMC - Responsable Projets et Communication – 06 08 93 06 87 - [pierre.gledine@agimc.fr](mailto:pierre.gledine@agimc.fr)

\* Laurence-Marine Dupouy, conseil en communication pour APAJH Gironde – 06 34 38 11 00 – [Imdupouy@720degres.com](mailto:Imdupouy@720degres.com)

# Le **HANDICAP**, le grand oublié du Ségur

19 associations girondines – 7 000 salariés – 25 000 usagers *et leurs familles se mobilisent !*

**Le point de rupture est proche, voire même déjà atteint dans certains cas**, avec une mise en danger des usagers et des professionnels. Nous ne pouvons l'accepter, c'est le cœur même de notre engagement qui est mis à mal et la fin annoncée d'un modèle qui a fait ses preuves.

## L'expression de directeurs de l'APAJH Gironde et de l'AGIMC

« En revalorisant uniquement les salaires des personnels de santé le gouvernement privilégie le soin au détriment des interventions éducatives. Alors que l'accompagnement dans une société inclusive se doit être global pour la personne en situation de handicap. » Michel Keisler, directeur général APAJH Gironde

« De telles inégalités mettent les établissements dans une impossible gestion des compétences. Il est de plus en plus difficile de recruter et même de retenir les professionnels qui partent vers le médical » Julien Bernet, directeur général AGIMC

## Les représentants de la délégation inter-associative

- Chantal GONZALEZ LAYMAND, Présidente de l'AGIMC
- Georges DUPON-LAHITTE, Président de l'APAJH Gironde

## La mobilisation d'une délégation inter-associative en Gironde

- 19 organisations girondines mobilisées pour une action collective ;
- qui représentent 7 000 salariés au total ;
- et 25 000 personnes accompagnées.

## Une action coup de poing

Notre mobilisation se traduit par les actions suivantes :

- Lettre ouverte au Premier Ministre, au Ministre de la Santé et à la Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées (voir en pièce jointe)
- Courrier à l'ensemble des Députés et Sénateurs de la Gironde ainsi qu'au président du Conseil départemental de la Gironde et au directeur général de l'ARS
- Information auprès des salariés des organisations mobilisées ainsi qu'auprès des personnes et des familles
- Projet de rassemblement devant la Préfecture, des usagers, parents, professionnels et administrateurs, début mai

## Les organisations mobilisées en Gironde

<ul style="list-style-type: none"><li>- ACMH, Un Arc -en-ciel pour les malades d'Huntington</li><li>- Adapei 33, Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés</li><li>- Adiaph Gironde, Association pour le développement, l'insertion et l'accompagnement des personnes handicapées</li><li>- AEIS, Association pour l'éducation et l'insertion sociale</li><li>- AGIMC, Association girondine des infirmes moteurs cérébraux</li><li>- Agrea, Association Girondine pour la réadaptation de l'enfant à l'adulte</li><li>- Association laïque du Prado</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Apajh Gironde, Association pour jeunes et adultes handicapés</li><li>- APEI du Libournais, Association de parents et amis de personnes handicapées mentales</li><li>- APF France handicap Gironde, Association des paralysés de France</li><li>- ARI, Association pour la réadaptation et l'intégration</li><li>- Bellefonds</li><li>- Edea, Ensemble développons l'accompagnement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- GIHP Aquitaine, Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques</li><li>- Irsa, Institut régional des sourds et aveugles</li><li>- Polycap Gironde</li><li>- Rénovation</li><li>- Saint-Vincent de Paul Lamothe Lescure</li><li>- Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine</li></ul>
---	--	--

# Le **HANDICAP**, le grand oublié du Ségur

19 associations girondines – 7 000 salariés – 25 000 usagers *et leurs familles se mobilisent !*

## **Le SÉGUR de la santé en bref...**

Le SÉGUR de la santé, consultation des acteurs du système de soin français, s'est déroulée du 25 mai 2020 au 10 juillet 2020. Elle a donné lieu, autour de 4 axes de travail à 33 mesures **pour améliorer le fonctionnement et l'organisation** du système de soins et notamment à la constitution d'**une enveloppe de 7,5 milliards** pour les personnels paramédicaux (infirmiers, aides-soignants) et autres non médicaux (agents techniques, administratifs...). Une somme dédiée en majorité à financer une hausse de salaire dite « socle » de 183 euros net mensuels pour l'ensemble des personnels des hôpitaux et des Ehpad publics, une majoration de 160 euros net mensuels pour ceux des Ehpad privés, mais aussi de nouvelles majorations pour les heures supplémentaires et le travail de nuit.

**Elle a cependant écarté les acteurs qui, sous statut privé à but non lucratif, œuvrent dans le soin.**

**Fin 2020**, le gouvernement a missionné Michel Laforcade pour compléter les actes du SÉGUR mais la revalorisation salariale a été étendue au secteur privé à but non lucratif de manière très limitée.

Les établissements du champ du handicap en étaient toujours exclus.

Un rattrapage est intervenu depuis le 1<sup>er</sup> avril pour les personnels des services à domicile et le 13 avril le gouvernement a annoncé l'augmentation des salaires, uniquement pour le personnel soignant, du champ du handicap.

*(\*) Ce point presse sera organisé dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.*